

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [10]

Artikel: Elections : la variable femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elections : la variable femmes

Les voix des femmes seront décisives lors des prochaines élections nationales. Tous les partis leur font les yeux doux, mais qu'ont-ils réellement fait pour elles lors de la dernière législature ? Katrin Holenstein et Patricia Schulz ont passé au peigne fin les interventions de nos parlementaires au cours de ces quatre dernières années. Voici le bilan égalité.

La dernière législature aura-t-elle été celle de l'égalité des sexes ? A voir le programme législatif proposé par le Conseil fédéral, à voir le foisonnement des thèmes relatifs aux femmes, traités par nos parlementaires (initiative Jaggi sur l'égalité des salaires, initiative Fetz sur la loi anti-discrimination, allocations familiales, assurance-maternité, etc.), on pourrait bien le penser. Et pourtant, la prochaine législature, elle aussi, devrait consacrer une bonne partie de ses travaux à des thèmes touchant particulièrement les femmes. Certes, les plus grandes inégalités (notamment dans le domaine des assurances sociales) ne seront pas débattues, puisque le calendrier du Conseil fédéral les a renvoyées *sine die*. Mais le prochain Parlement devra tout de même régler quelques questions d'importance comme la 10^e révision de l'AVS avec ses effets réflexes sur l'AI et la loi sur la prévoyance professionnelle, la révision de l'assurance-maladie, de l'assurance accident, le droit de la nationalité, le viol, la loi sur le travail, etc.

Le choc des valeurs

Lorsqu'en 1980, les parlementaires votèrent l'égalité des droits entre hommes et femmes, nombre d'entre eux n'imaginaient pas combien l'application du principe d'égalité pourrait entrer en conflit direct avec d'autres valeurs (fédéralisme, liberté du commerce et de l'industrie, etc.). D'une manière générale, la concrétisation de l'égalité est toujours plus difficile à réaliser lorsqu'on se déplace vers la droite de l'échiquier politique. D'une gauche enthousiaste, soutenue par les Verts et l'Alliance des Indépendants, à une droite qui défend bec et ongles le statu quo, le constat est évidemment à nuancer selon les thèmes traités. Dans certains partis, dont le parti démocrate-chrétien (PDC) et le parti radi-



Couverture de la revue « Das Rote Heft ».

cal, des minorités se dégagent qui défendent la concrétisation du principe de l'égalité des sexes contre leur propre majorité. Judith Stamm (LU) ou Vital Darbellay (VS) chez les démocrates-chrétiens, Gilles

Petitpierre (GE) ou Geneviève Aubry (BE) chez les radicaux se refusent, contrairement à leur parti, à applaudir au principe de l'égalité à condition qu'il ne change ni ne coûte rien.



Une étude publiée dans l'Hebdo (17 septembre) illustre par trois exemples les contradictions dans lesquelles se meuvent les parlementaires, qu'il s'agisse de pures questions de principe n'entraînant aucun coût ou de mesures nécessitant des dépenses. Premier exemple : celui du suffrage cantonal des Appenzelloises : un cas d'école où l'on brandit l'égalité ou le fédéralisme selon qu'on est de gauche ou de droite. Deuxième exemple : l'égalité des salaires qui, elle, coûtera, d'où le ton passionné des débats au cours desquels se sont affrontés les partisans du laissez-faire, confiants dans les vertus d'une évolution naturelle, et ceux d'une action délibérée qui permettrait de réduire l'écart actuel du salaire entre les deux sexes. Dernier exemple cité par l'hebdomadaire romand, celui de l'assurance maternité. C'est à cette occasion que « les porte-parole des partis libéral, radical, PDC et UDC ont clairement indiqué qu'ils refuseraient à l'avenir toute nouvelle augmentation des cotisations paritaires et des subventions fédérales, cela s'appliquant aussi à la 10e révision de l'AVS, qui ne devra rien coûter ».

Pour une féminisation des partis

De l'étude d'autres débats encore (loi anti-discrimination, avortement et allocations familiales), on se rend compte que la création d'un « lobby femmes » transcendant les partis est une nécessité pour que les revendications des femmes soient acceptées : en effet, au-delà des clivages entre partis, on peut relever que les députées s'engagent beaucoup plus que leurs collègues masculins pour l'égalité des droits et des chances. On constate aussi que les partis ayant une forte proportion de députées par rapport aux sièges détenus au Parlement (au Conseil national, POCH 66,7 %, Alliance des Indépendants 25 %, parti socialiste 21,3 %) sont les plus ardents défenseurs de l'égalité entre hommes et femmes. Or, actuellement, les femmes détiennent seulement 10,5 % des sièges au Conseil national et 6,5 % de ceux au Conseil des Etats. Les prochaines élections pourraient apporter un rééquilibrage de la représentation des femmes et de ce fait permettre une meilleure prise de considération de leurs exigences. Un indice de l'engagement des partis en faveur de l'égalité des droits est le nombre de femmes figurant sur les listes électorales à des rangs où elles peuvent espérer être élues.

Si l'on veut obtenir un jour l'égalité complète des droits et des chances pour hommes et femmes, il faudra élire des députées et des députés qui ne se contentent pas d'affirmer leur attachement au principe de l'égalité tout en tolérant fort bien sa violation quotidienne, mais qui sont prêts à voter les mesures nécessaires à sa concrétisation.

Katrin Holenstein et Patricia Schulz

Candidat-e-s sondé-e-s

Lors du Symposium « Vers un futur au féminin » qui s'est tenu à Bâle les 25 et 26 avril dernier (cf. FS juin-juillet) les participantes avaient décidé de soumettre aux candidat-e-s aux élections nationales un questionnaire sur un certain nombre de problèmes importants pour l'évolution de notre société. Le projet a été réalisé, et dans de nombreux cantons tout-e-s les aspirant-e-s parlementaires ont été invités à se prononcer par écrit, dans la première moitié de septembre, sur des sujets regroupés en trois catégories : politique intérieure (assurance maternité, technologie génétique...), politique étrangère (désarmement, Afrique du Sud...), sécurité (énergie nucléaire, bud-

gets militaires...). Pour ne prendre qu'un exemple, dans le canton de Vaud, à peu près la moitié des questionnaires étaient rentrés à la date indiquée. Hommes et femmes ont répondu en proportions égales. Certain-e-s candidat-e-s ont expliqué par lettre ne pas pouvoir répondre par oui ou par non, comme demandé, aux questions posées ; d'autres ont critiqué la démarche comme une forme de pression. Dans l'ensemble, les candidat-e-s des partis de gauche ont été plus nombreuses/eux à répondre. L'analyse n'ayant pas encore été faite au moment de l'impression de Femmes Suisses, nous ne pouvons en dire plus quant au contenu des réponses.

Pour la petite histoire



Lili Nabholz

L'histoire de l'étude faite par Katrin Holenstein et Patricia Schulz mérite un commentaire car elle a bien failli ne pas voir le jour. L'idée d'une telle recherche vient de la Commission fédérale pour les Questions féminines qui, soucieuse de rester dans l'actualité, avait pensé bien faire en demandant une sorte de « bilan féminin » sur quatre ans d'activité parlementaire. Quelle naïveté ! L'affaire — car ç'en devint une — remonta jusqu'au Conseil fédéral qui posa son veto à la publication par la Commission d'une telle recherche. Peu à peu, le projet se transforma. D'une étude de 100 pages on passa à 30 pages, et le commanditaire n'était plus la Commission fédérale pour les questions féminines mais le *Tages Anzeiger*. Une véritable peau de chagrin, en somme, à propos de laquelle nous avons interrogé Lili Nabholz, présidente de la Commission fédérale pour les Questions féminines.

FS On a déjà beaucoup parlé de cette affaire, et vous avez eu l'occasion de vous exprimer dans un communiqué de l'ATS. Nous aimerions cependant revenir avec vous sur la question de principe du mandat de la Commission et du veto du Conseil fédéral.

LN Je ne cache pas que j'ai été blessée qu'on ait dit que nous voulions faire œuvre subversive, juger les partis ou les parlementaires. C'est tout à fait faux. Nous voulions faire une recherche, soit une comparaison entre les déclarations — non contraignantes — du programme de législature, et ce qui s'est fait concrètement pendant la législature, ce qui a été véritablement réalisé. Nous pensions que cela nous aiderait à fixer notre programme de travail. Mais la guillotine est tombée avant même que nous ayons pu discuter les détails de la

recherche. On voit qu'il est déjà difficile de faire une simple compilation de ce qui a été dit ou fait, et qui est déjà public et publié, dès qu'on touche à des personnes ayant une certaine popularité, dès qu'on touche au Parlement.

FS Vous vouliez présenter un miroir au Parlement, et il n'a pas voulu s'y regarder ?

LN Nous avons probablement été naïves en pensant que notre recherche tombait à un bon moment avant les élections, mais nous voulions simplement suivre l'actualité, pour augmenter l'intérêt pour nos activités.

Je ne comprends pas comment le Conseil fédéral a pu dire que notre recherche dépassait notre mandat et contrevenait au principe de la séparation des pouvoirs. Et pour le moment, je ne vois pas très bien ce que nous pourrions faire à l'avenir, puisque toutes les questions qui concernent les femmes font aujourd'hui l'objet de débats parlementaires. Il faut que nous puissions exercer notre rôle vis-à-vis du Parlement. Notre tâche est double : d'une part, nous devons essayer de motiver et d'encourager les milieux qui s'occupent de la situation des femmes, et d'autre part, conseiller le Conseil fédéral, puisqu'il n'y a pas dans l'administration de bureau sur lequel il puisse s'appuyer pour faire avancer l'égalité.

Malheureusement, nous n'avons jamais reçu de « feedback » du Conseil fédéral ou du Parlement, ce qui est frustrant pour nos membres, et pour le secrétariat qui est très engagé. Peut-être est-ce l'aspect positif de ce qui s'est passé, que maintenant le Conseil fédéral a compris que nous existons et que nous faisons quelque chose. J'ai rencontré M. Cotti, et j'espère que cela se renouvellera de temps en temps. Le dialogue est nécessaire.

Propos recueillis par
Perle Bugnion-Secretan